



Lettre aux adhérents et sympathisants du 18 décembre 2019

## AGIR

- **Nous refusons d'être complices de la colonisation. Nous boycottons !**
- **Nous demanderons simultanément à la France d'imposer l'embargo sur les produits des colonies**

### NOTRE OBJECTIF IMMEDIAT :

Nous voulons obtenir l'étiquetage obligatoire conforme à la décision de la CUEJ ( Cour de Justice de l'U.E) des produits des colonies.

**Nous ciblons actuellement principalement les dattes Medjool.** Celles-ci sont en vente actuellement sur les marchés, dans de très nombreux magasins. Beaucoup sont étiquetées « Israël », certaines sans origine. La majorité viennent des colonies israéliennes.

En refusant de distinguer les dattes qui viennent des colonies et celles de son propre territoire, Israël bafoue la décision de la CJUE, les autorités françaises laissent faire.

### VOTRE DEMARCHE AVANT le 31 décembre 2019

- Vous repérez des dattes Medjool étiquetées « Israël » ( photo ci-dessous) ou non étiquetées  
Si vous le pouvez, faites une photo ( pour dater)
- Si vous le souhaitez, interrogez le vendeur sur l'origine précise
- Vous nous envoyez votre constat : **lieu et date** à [afpsnantes@wanadoo.fr](mailto:afpsnantes@wanadoo.fr)

**L'AFPS44 regroupe toutes les informations** et les transmet début janvier 2020 en son nom à la Direction de la Répression des Fraudes. L'AFPS44 exigera de l'administration l'exactitude de l'étiquetage. Nous demanderons au gouvernement l'embargo sur les produits des colonies.

le bureau de l'AFPS44

- AFPS44 – Pôle associatif Désiré Colombe 8 rue Arsène Leloup 44100 NANTES [afpsnantes@wanadoo.fr](mailto:afpsnantes@wanadoo.fr)
- Site <http://afps44.france-palestine.org/>
- FB <https://www.facebook.com/AFPS44/>





**Datte**

 **Cris**

Accompagnez  
au pain ou  
yaourt...

**DATTE MEDJOL  
ISRAEL**

Le kg **9,95 €**

**ANANAS VICTORIA REUNION  
FRANCE**

**STROM VERT BERGAMOTE**

2019/12/10 17:49